

BLOB

10 rue des Néfliers,

44300 Nantes

Email: clementine@blobconseilformation.fr

Tel: 06 72 30 68 47



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

1. Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de services de conseil et de formation proposées par BLOB Conseil & Formation (ci-après dénommé "le Prestataire") à ses Clients (ci-après dénommés "le Client"). Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le Prestataire et le Client, sauf dérogation expresse convenue par écrit.

2. Article 2 – Réservation et modalités

Le Prestataire propose des devis personnalisés ainsi que des programmes de formation sur demande. Toute commande de prestations est subordonnée à l'acceptation des présentes CGV, du programme de formation, et des conditions de réalisation tels qu'ils figurent dans le devis. Le devis, complété par la mention "bon pour accord", doit être retourné signé par le Client avant le début de la prestation.

3. Article 3 – Convention de formation

Dans le cadre des prestations de formation, et conformément à la réglementation en vigueur (articles L.920-1 et L.920-13 du Code du travail), une **convention de formation professionnelle continue** est transmise au Client avant le début de la formation. Cette convention doit être retournée signée (avec le cachet de l'entreprise) au Prestataire au plus tard une semaine avant le premier jour de la formation.

4. Article 4 – Modalités de paiement et facturation

Financement par le Client

En cas de financement direct par le Client, un **acompte de 30%** du montant total de la prestation sera exigé à la signature du contrat. Le solde de la facture, incluant les remises applicables, sera payable dans un délai de **30 jours** à compter de la date d'émission de la facture.

Pour les prestations de formation, la facture sera accompagnée des documents suivants :

- Une feuille d'émargement et/ou certificat de réalisation stagiaire ;
- L'attestation de fin de formation et d'évaluation des acquis stagiaire ;
- Le bilan des évaluations de satisfaction du groupe.

Le règlement est à effectuer selon la date d'échéance figurant sur la facture. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une **pénalité de retard de 1% par jour** à partir du 31^e jour suivant la date d'échéance, ainsi que l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de **40€ HT** (Art. D.441-5 du Code de commerce).

Si les prestations s'étendent sur une durée supérieure à trois mois, des factures intermédiaires mensuelles pourront être émises par le Prestataire.

Financement par un tiers payeur

Dans le cas où la prestation est financée par un **tiers payeur** (OPCO ou autre organisme), il est de la responsabilité du Client de faire la demande de prise en charge **au moins un mois avant** le début de la formation et de fournir toutes les informations nécessaires au Prestataire. En cas de **prise en charge**

BLOB

10 rue des Néfliers - 44300 Nantes | www.blobconseilformation.fr

Tél. 06 72 30 68 47 | Mail : clementine@blobconseilformation.fr

SARL au capital de 2000€ | SIRET: 981 330 970 00014 | NAF 7022Z | N° de déclaration d'activité: NDA 52 44 10914 44

BLOB

10 rue des Néfliers,

44300 Nantes

Email: clementine@blobconseilformation.fr

Tel: 06 72 30 68 47



partielle, de **refus**, ou de **non-obtention de l'accord** de prise en charge par le tiers payeur avant le premier jour de la formation, les frais non pris en charge seront facturés directement au Client.

À la fin de la formation, le Client recevra la facture accompagnée des mêmes documents que pour un financement direct :

- Une feuille d'émargement et/ou certificat de réalisation stagiaire ;
- L'attestation de fin de formation et d'évaluation des acquis stagiaire ;
- Le bilan des évaluations de satisfaction du groupe.

5. Article 5 – Pénalités de retard

En cas de non-paiement à l'échéance prévue, des **pénalités de retard** seront appliquées à hauteur de **1% par jour** de retard, à compter du 31^e jour suivant la date d'échéance mentionnée sur la facture. Ces pénalités s'ajoutent à l'indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement de **40€ HT** (Art. D.441-5 du Code de commerce). Le non-paiement d'une facture à son échéance autorise BLOB Conseil & Formation à suspendre toute prestation en cours ou à venir.

6. Article 6 – Frais annexes

Les frais de formation ne comprennent pas :

- Les frais de déplacement des formateurs, qui seront facturés à **0,90 €/km** ;
- Les frais d'hébergement des formateurs, qui seront facturés en sus ;
- Les **frais de repas**, qui seront soit remboursés à hauteur de **25€ par repas**, soit le repas sera proposé par le Client au formateur.

7. Article 7 – Annulation, absence et abandon

- **Annulation ou report** : Toute demande de report ou d'annulation d'une prestation doit être communiquée par écrit. En cas d'annulation par le Client dans un délai inférieur à 10 jours ouvrés avant la prestation, un dédommagement à hauteur de 50% du montant de la prestation sera dû par le Client. En cas d'annulation à moins de 5 jours ouvrés, 100% du montant de la prestation sera facturé.
- **Absence et abandon** : Toute formation entamée est **facturée en totalité**, même en cas d'absence ou d'abandon du participant. Il n'y a pas de modalités de rattrapage ou de compensation prévues.

8. Article 8 – Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas d'annulation ou de report d'une prestation dû à des circonstances de **force majeure**, c'est-à-dire tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur, tels que des catastrophes naturelles, des grèves, des troubles civils ou des restrictions sanitaires. En cas de force majeure, les parties conviennent de suspendre leurs obligations pendant la durée de l'événement, et de convenir d'une nouvelle date pour l'exécution de la prestation.

BLOB

10 rue des Néfliers - 44300 Nantes | www.blobconseilformation.fr

Tél. 06 72 30 68 47 | Mail : clementine@blobconseilformation.fr

SARL au capital de 2000€ | SIRET: 981 330 970 00014 | NAF 7022Z | N° de déclaration d'activité: NDA 52 44 10914 44

BLOB

10 rue des Néfliers,
44300 Nantes
Email: clementine@blobconseilformation.fr
Tel: 06 72 30 68 47



9. Article 9 – Modification de la commande

Toute demande de **modification** (changement de date, de contenu de formation, etc.) doit être formulée par écrit au moins **deux semaines** avant la date prévue de la prestation. Passé ce délai, le Prestataire se réserve le droit d'appliquer des frais supplémentaires et/ou de réajuster les délais de réalisation.

10. Article 10 – Responsabilité et assurance

Le Prestataire met en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la bonne exécution des prestations. Toutefois, sa **responsabilité** est limitée aux dommages directs et prouvés résultant de sa faute. Le Client est responsable des dommages causés aux biens ou aux personnes sur le lieu de la formation ou de la prestation de conseil. Le Prestataire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle, et il appartient au Client de souscrire à une assurance adaptée pour couvrir ses propres risques.

11. Article 11 – Délai de rétractation pour les clients individuels

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, les clients particuliers bénéficient d'un **délai de rétractation de 14 jours** à compter de la signature du contrat de formation. Toute demande de rétractation doit être notifiée par écrit avant l'expiration de ce délai.

12. Article 12 – Confidentialité

Le Prestataire s'engage à maintenir **confidentielles** toutes les informations communiquées par le Client dans le cadre de la prestation (conseil ou formation). Ces informations ne seront en aucun cas divulguées à des tiers sans l'autorisation expresse du Client, sauf obligation légale.

13. Article 13 – Données personnelles

Les informations personnelles collectées sont utilisées exclusivement pour le traitement des demandes du Client et pour l'exécution des prestations. Ces données ne seront en aucun cas communiquées à des tiers sans l'accord du Client.

14. Article 14 – Litiges

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes CGV sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social de BLOB Conseil & Formation, après une tentative de résolution amiable.

BLOB

10 rue des Néfliers - 44300 Nantes | www.blobconseilformation.fr
Tél. 06 72 30 68 47 | Mail : clementine@blobconseilformation.fr
SARL au capital de 2000€ | SIRET: 981 330 970 00014 | NAF 7022Z | N° de déclaration d'activité: NDA 52 44 10914 44